# 1 CEC

##### 1.0.0.0.1 Introduction

Garder le dépôt de la foi, telle est la mission que le Seigneur a confiée à son Église et qu’elle accomplit en tout temps. Le deuxième Concile œcuménique du Vatican, ouvert voici trente ans par mon prédécesseur Jean XXIII, d’heureuse mémoire, avait pour intention et pour désir de mettre en lumière la mission apostolique et pastorale de l’Église, et d’amener tous les hommes, par le resplendissement de la vérité de l’Évangile, à rechercher et à recevoir l’amour du Christ qui est au-dessus de tout (cf. *Ep* 3, 19).

À ces assises, le Pape Jean XXIII avait assigné comme tâche principale de mieux garder et de mieux expliquer le dépôt précieux de la doctrine chrétienne, afin de le rendre plus accessible aux fidèles du Christ et à tous les hommes de bonne volonté. Pour cela, le Concile ne devait pas d’abord condamner les erreurs de l’époque, mais il devait avant tout s’attacher à montrer sereinement la force et la beauté de la doctrine de la foi. « *Les lumières de ce Concile — disait-il — seront pour l’Église […] une source d’enrichissement spirituel. Après avoir puisé en lui de nouvelles énergies, elle regardera sans crainte vers l’avenir. […] Nous devons nous mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu’exige notre époque, en poursuivant la route sur laquelle l’Église marche depuis près de vingt siècles.* »[[1]](#footnote-20)

Avec l’aide de Dieu, les Pères conciliaires ont pu élaborer, au long de quatre années de travail, un ensemble considérable d’exposés doctrinaux et de directives pastorales offerts à toute l’Église. Pasteurs et fidèles y trouvent des orientations pour ce « *renouveau de pensée, d’activité, de mœurs, de force morale, de joie et d’espérance qui a été le but même du Concile* »[[2]](#footnote-21).

Depuis sa conclusion, le Concile n’a cessé d’inspirer la vie ecclésiale. En 1985, je pouvais déclarer : « *Pour moi — qui ai eu la grâce spéciale d’y participer et de collaborer activement à son déroulement —, Vatican II a toujours été, et est d’une manière particulière en ces années de mon pontificat, le point constant de référence de toute mon action pastorale, dans l’effort conscient de traduire ses directives par une application concrète et fidèle, au niveau de chaque Église et de toute l’Église. Il faut sans cesse revenir à cette source.* »[[3]](#footnote-22)

Dans cet esprit, j’ai convoqué, le 25 janvier 1985, une assemblée extraordinaire du Synode des évêques, à l’occasion du vingtième anniversaire de la clôture du Concile. Le but de cette assemblée était de célébrer les grâces et les fruits spirituels du Concile Vatican II, d’en approfondir l’enseignement pour mieux y adhérer et d’en promouvoir la connaissance et l’application.

En cette circonstance, les Pères du Synode ont émis le vœu « *que soit rédigé un catéchisme ou compendium de toute la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale, qui serait comme un texte de référence pour les catéchismes ou compendiums qui sont composés dans les divers pays. La présentation de la doctrine doit être biblique et liturgique, exposant une doctrine sûre et en même temps adaptée à la vie actuelle des chrétiens* »[[4]](#footnote-23). Dès la clôture du Synode, j’ai fait mien ce désir, estimant qu’il « *répond tout à fait à un vrai besoin de l’Église universelle et des Églises particulières* »[[5]](#footnote-24).

Comment ne pas rendre grâce de tout cœur au Seigneur, en ce jour où nous pouvons offrir à l’Église tout entière, sous le nom de *Catéchisme de l’Église catholique*, ce texte de référence pour une catéchèse renouvelée aux sources vives de la foi !

Après le renouvellement de la liturgie et la nouvelle codification du Droit canonique de l’Église latine et des canons des Églises orientales catholiques, ce *Catéchisme* apportera une contribution très importante à l’œuvre de renouveau de toute la vie ecclésiale, voulue et mise en application par le deuxième Concile du Vatican.

##### 1.0.0.0.2 Itinéraire et esprit de la préparation du texte

Le *Catéchisme de l’Église catholique* est le fruit d’une très large collaboration ; il a été mûri durant six années de travail intense dans un esprit d’ouverture attentif et avec une ardeur chaleureuse.

En 1986, j’ai confié à une commission de douze cardinaux et évêques, présidée par M. le Cardinal Joseph Ratzinger, la tâche de préparer un projet pour le catéchisme demandé par les Pères du Synode. Un comité de rédaction de sept évêques diocésains, experts en théologie et en catéchèse, a assisté la commission dans son travail.

La commission, chargée de donner les directives et de veiller au déroulement des travaux, a suivi attentivement toutes les étapes de la rédaction des neuf versions successives. Le comité de rédaction, pour sa part, a assumé la responsabilité d’écrire le texte, d’y introduire les modifications demandées par la commission et d’examiner les remarques de nombreux théologiens, d’exégètes, de catéchètes et surtout des évêques du monde entier en vue d’améliorer le texte. Le comité a été un lieu d’échanges fructueux et enrichissants en vue d’assurer l’unité et l’homogénéité du texte.

Le projet a fait l’objet d’une vaste consultation de tous les évêques catholiques, de leurs Conférences épiscopales ou de leurs Synodes, des instituts de théologie et de catéchèse. Dans son ensemble, le projet a reçu un accueil largement favorable de la part de l’Épiscopat. On est en droit de dire que ce Catéchisme est le fruit d’une collaboration de tout l’Épiscopat de l’Église catholique qui a généreusement accueilli mon invitation à prendre sa part de responsabilité dans une initiative qui touche de près à la vie ecclésiale. Cette réponse suscite en moi un profond sentiment de joie, car le concours de tant de voix exprime véritablement ce qu’on peut appeler la « *symphonie* » de la foi. La réalisation de ce *Catéchisme* reflète ainsi la nature collégiale de l’Épiscopat ; elle atteste la catholicité de l’Église.

##### 1.0.0.0.3 Distribution de la matière

Un catéchisme doit présenter fidèlement et organiquement l’enseignement de l’Ecriture sainte, de la Tradition vivante dans l’Église et du Magistère authentique, de même que l’héritage spirituel des Pères, des saints et des saintes de l’Église, pour permettre de mieux connaître le mystère chrétien et de raviver la foi du peuple de Dieu. Il doit tenir compte des explicitations de la doctrine que le Saint-Esprit a suggérées à l’Église au cours des temps. Il faut aussi qu’il aide à éclairer de la lumière de la foi les situations nouvelles et les problèmes qui ne s’étaient pas encore posés dans le passé.

Le *Catéchisme* comportera donc du neuf et de l’ancien (cf. *Mt* 13, 52), la foi étant toujours la même et source de lumières toujours nouvelles.

Pour répondre à cette double exigence, le *Catéchisme de l’Église catholique* d’une part reprend l’ordre « *ancien* », traditionnel et déjà suivi par le Catéchisme de saint Pie V, en articulant le contenu en quatre parties : le *Credo* ; la sainte liturgie, avec les sacrements au premier plan ; l’agir chrétien, exposé à partir des commandements ; et enfin la prière chrétienne. Mais, en même temps, le contenu est souvent exprimé d’une façon « *nouvelle* », afin de répondre aux interrogations de notre époque.

Les quatre parties sont liées les unes aux autres : le mystère chrétien est l’objet de la foi (première partie) ; il est célébré et communiqué dans les actions liturgiques (deuxième partie) ; il est présent pour éclairer et soutenir les enfants de Dieu dans leur agir (troisième partie) ; il fonde notre prière dont l’expression privilégiée est le « *Notre Père* » et il constitue l’objet de notre demande, de notre louange et de notre intercession (quatrième partie).

La liturgie est elle-même prière : la confession de la foi trouve sa juste place dans la célébration du culte. La grâce, fruit des sacrements, est la condition irremplaçable de l’agir chrétien, de même que la participation à la liturgie de l’Église requiert la foi. Si la foi ne se déploie pas en œuvres, elle reste morte (cf. *Jc* 2, 14-26) et elle ne peut porter des fruits de vie éternelle.

À la lecture du *Catéchisme de l’Église catholique*, on peut saisir l’admirable unité du mystère de Dieu, de son dessein de salut, ainsi que la place centrale de Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, envoyé par le Père, fait homme dans le sein de la Très Sainte Vierge Marie par l’Esprit Saint, pour être notre Sauveur. Mort et ressuscité, Il est toujours présent dans son Église, particulièrement dans les sacrements ; Il est la source de la foi, le modèle de l’agir chrétien et le Maître de notre prière.

##### 1.0.0.0.4 Valeur doctrinale du texte

Le *Catéchisme de l’Église catholique*, que j’ai approuvé le 25 juin dernier et dont aujourd’hui j’ordonne la publication en vertu de l’autorité apostolique, est un exposé de la foi de l’Église et de la doctrine catholique, attestées ou éclairées par l’Ecriture sainte, la Tradition apostolique et le Magistère ecclésiastique. Je le reconnais comme un instrument valable et autorisé au service de la communion ecclésiale et comme une norme sûre pour l’enseignement de la foi. Puisse-t-il servir au renouveau auquel l’Esprit Saint appelle sans cesse l’Église de Dieu, Corps du Christ, en pèlerinage vers la lumière sans ombre du Royaume !

L’approbation et la publication du *Catéchisme de l’Église catholique* constituent un service que le successeur de Pierre veut rendre à la Sainte Église catholique, à toutes les Églises particulières en paix et en communion avec le Siège apostolique de Rome : celui de soutenir et de confirmer la foi de tous les disciples du Seigneur Jésus (cf. *Lc* 22, 32), ainsi que de renforcer les liens de l’unité dans la même foi apostolique.

Je demande donc aux pasteurs de l’Église et aux fidèles de recevoir ce *Catéchisme* dans un esprit de communion et de l’utiliser assidûment en accomplissant leur mission d’annoncer la foi et d’appeler à la vie évangélique. Ce *Catéchisme* leur est donné afin de servir de texte de référence sûr et authentique pour l’enseignement de la doctrine catholique, et tout particulièrement pour la composition des catéchismes locaux. Il est aussi offert à tous les fidèles qui désirent mieux connaître les richesses inépuisables du salut (cf. *Jn* 8, 32). Il veut apporter un soutien aux efforts œcuméniques animés par le saint désir de l’unité de tous les chrétiens, en montrant avec exactitude le contenu et la cohérence harmonieuse de la foi catholique. Le *Catéchisme de l’Église catholique* est enfin offert à tout homme qui nous demande raison de l’espérance qui est en nous (cf. *1P* 3, 15) et qui voudrait connaître ce que croit l’Église catholique.

Ce *Catéchisme* n’est pas destiné à remplacer les catéchismes locaux dûment approuvés par les autorités ecclésiastiques, les évêques diocésains et les Conférences épiscopales, surtout lorsqu’ils ont reçu l’approbation du Siège apostolique. Il est destiné à encourager et à aider la rédaction de nouveaux catéchismes locaux qui tiennent compte des diverses situations et cultures, mais qui gardent avec soin l’unité de la foi et la fidélité à la doctrine catholique.

##### 1.0.0.0.5 Conclusion

Au terme de ce document qui présente le *Catéchisme de l’Église catholique*, je prie la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Verbe incarné et Mère de l’Église, de soutenir par sa puissante intercession le travail catéchétique de l’Église entière à tous les niveaux, en ce temps où l’Église est appelée à un nouvel effort d’évangélisation. Puisse la lumière de la vraie foi délivrer l’humanité de l’ignorance et de l’esclavage du péché pour la conduire à la seule liberté digne de ce nom (cf. *Jn* 8, 32) : celle de la vie en Jésus-Christ sous la conduite de l’Esprit Saint, ici-bas et dans le Royaume des cieux, dans la plénitude du bonheur de la vision de Dieu face à face (cf. *1Co* 13, 12 ; *2Co* 5, 6-8) !

Donné le 11 octobre 1992, trentième anniversaire de l’ouverture du deuxième Concile du Vatican, en la quatorzième année de mon pontificat.

Jean-Paul II

# 2 PROLOGUE

« *Père, (…) la vie éternelle, c’est qu’ils Te connaissent, Toi, le seul véritable Dieu, et Ton envoyé, Jésus-Christ* » (*Jn* 17, 3). « *Dieu notre Sauveur (…) veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (*1Tm* 2, 3-4). « *Il n’y a sous le ciel d’autre nom donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés* » (*Ac* 4, 12) que le nom de JÉSUS.

#### 2.0.0.1 I. La vie de l’homme – connaître et aimer Dieu

[1] — Dieu, infiniment Parfait et Bienheureux en Lui-même, dans un dessein de pure bonté, a librement créé l’homme pour le faire participer à sa vie bienheureuse. C’est pourquoi, de tout temps et en tout lieu, Il se fait proche de l’homme. Il l’appelle, l’aide à Le chercher, à Le connaître et à L’aimer de toutes ses forces. Il convoque tous les hommes que le péché a dispersés dans l’unité de sa famille, l’Église. Pour ce faire, Il a envoyé son Fils comme Rédempteur et Sauveur lorsque les temps furent accomplis. En Lui et par Lui, Il appelle les hommes à devenir, dans l’Esprit Saint, ses enfants d’adoption, et donc les héritiers de sa vie bienheureuse. [2] — Pour que cet appel retentisse par toute la terre, le Christ a envoyé les apôtres qu’Il avait choisis en leur donnant mandat d’annoncer l’Évangile : « *Allez, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu’à la fin du monde* » (*Mt* 28, 19-20). Forts de cette mission, les apôtres « *s’en allèrent prêcher en tout lieu, le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les signes qui l’accompagnaient* » (*Mc* 16, 20). [3] — Ceux qui à l’aide de Dieu ont accueilli l’appel du Christ et y ont librement répondu, ont été à leur tour pressés par l’amour du Christ d’annoncer partout dans le monde la Bonne Nouvelle. Ce trésor reçu des apôtres a été gardé fidèlement par leurs successeurs. Tous les fidèles du Christ sont appelés à le transmettre de génération en génération, en annonçant la foi, en la vivant dans le partage fraternel et en la célébrant dans la liturgie et la prière (cf. *Ac* 2, 42).

#### 2.0.0.2 II. Transmettre la foi – la catéchèse

[4] — Très tôt on a appelé *catéchèse* l’ensemble des efforts entrepris dans l’Église pour faire des disciples, pour aider les hommes à croire que Jésus est le Fils de Dieu afin que, par la foi, ils aient la vie en son nom, pour les éduquer et les instruire dans cette vie et construire ainsi le Corps du Christ (cf. CT 1). [5] — « *La catéchèse est une* éducation de la foi\* des enfants, des jeunes et des adultes, qui comprend spécialement un enseignement de la doctrine chrétienne, donné en général de façon organique et systématique, en vue d’initier à la plénitude de la vie chrétienne*» (CT 18). [6] — Sans se confondre avec eux, la catéchèse s’articule sur un certain nombre d’éléments de la mission pastorale de l’Église, qui ont un aspect catéchétique, qui préparent la catéchèse ou qui en découlent : première annonce de l’Évangile ou prédication missionnaire pour susciter la foi ; recherche des raisons de croire ; expérience de vie chrétienne ; célébration des sacrements ; intégration dans la communauté ecclésiale ; témoignage apostolique et missionnaire (cf. CT 18). [7] — «*La catéchèse est liée intimement à toute la vie de l’Église. Non seulement l’extension géographique et l’augmentation numérique mais aussi, et davantage encore, la croissance intérieure de l’Église, sa correspondance avec le dessein de Dieu, dépendent essentiellement d’elle*» (CT 13). [8] — Les périodes de renouveau de l’Église sont aussi des temps forts de la catéchèse. Ainsi voit-on à la grande époque des Pères de l’Église de saints évêques y consacrer une part importante de leur ministère. Tels sont saint Cyrille de Jérusalem et saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin, et bien d’autres Pères dont les œuvres catéchétiques demeurent des modèles. [9] — Le ministère de la catéchèse puise des énergies toujours nouvelles dans les Conciles. Le Concile de Trente constitue à cet égard un exemple à souligner : il a donné à la catéchèse une priorité dans ses constitutions et ses décrets ; il est à l’origine du* Catéchisme Romain\* qui porte aussi son nom et constitue une œuvre de premier ordre comme abrégé de la doctrine chrétienne ; il a suscité dans l’Église une organisation remarquable de la catéchèse ; il a entraîné, grâce à de saints évêques et théologiens tels saint Pierre Canisius, saint Charles Borromée, saint Toribio de Mogrovejo, saint Robert Bellarmin, la publication de nombreux catéchismes. [10] — Il n’est pas étonnant, dès lors, que, dans le mouvement à la suite du deuxième Concile du Vatican (considéré par le Pape Paul VI comme le grand catéchisme des temps modernes), la catéchèse de l’Église ait de nouveau attiré l’attention. Le « *Directoire général de la Catéchèse* » de 1971, les sessions du Synode des évêques consacrées à l’évangélisation (1974) et à la catéchèse (1977), les exhortations apostoliques qui leur correspondent, « \*Evangelii nuntiandi\*\* » (1975) et « \*Catechesi tradendæ\*\* » (1979), en témoignent. La session extraordinaire du Synode des évêques de 1985 demanda « *que soit rédigé un catéchisme ou compendium de toute la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale* » (rapport final II B a 4). Le Saint-Père, Jean-Paul II, a fait sien ce vœu émis par le Synode des évêques en reconnaissant que « *ce désir répond tout à fait à un vrai besoin de l’Église universelle et des Églises particulières* » (Discours 7 décembre 1985). Il mit tout en œuvre pour la réalisation de ce vœu des pères du Synode.

#### 2.0.0.3 III. Le but et les destinataires de ce Catéchisme

[11] — Ce *Catéchisme* a pour but de présenter un exposé organique et synthétique des contenus essentiels et fondamentaux de la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale, à la lumière du Concile Vatican II et de l’ensemble de la Tradition de l’Église. Ses sources principales sont l’Écriture Sainte, les saints Pères, la liturgie et le Magistère de l’Église. Il est destiné à servir « *comme un point de référence pour les catéchismes ou* compendia\* qui sont composés dans les divers pays*» (Synode des Évêques 1985, rapport final II B a 4). [12] — Ce* Catéchisme\* est destiné principalement aux responsables de la catéchèse : en premier lieu aux évêques, en tant que docteurs de la foi et pasteurs de l’Église. Il leur est offert comme instrument dans l’accomplissement de leur charge d’enseigner le Peuple de Dieu. À travers les évêques, il s’adresse aux rédacteurs de catéchismes, aux prêtres et aux catéchistes. Il sera aussi d’utile lecture pour tous les autres fidèles chrétiens.

#### 2.0.0.4 IV. La structure de ce Catéchisme

[13] — Le plan de ce *Catéchisme* s’inspire de la grande tradition des catéchismes qui articulent la catéchèse autour de quatre « *piliers* » : la profession de la foi baptismale (*le Symbole*), les sacrements de la foi, la vie de la foi (*les Commandements*), la prière du croyant (*le Notre Père*).

##### 2.0.0.4.1 Première partie : *La profession de la foi*

[14] — Ceux qui par la foi et le Baptême appartiennent au Christ doivent confesser leur foi baptismale devant les hommes (cf. *Mt* 10, 32 ; *Rm* 10, 9). Pour cela, le *Catéchisme* expose d’abord en quoi consiste la Révélation par laquelle Dieu s’adresse et se donne à l’homme, et la foi, par laquelle l’homme répond à Dieu (*première section*). Le symbole de la foi résume les dons que Dieu fait à l’homme comme Auteur de tout bien, comme Rédempteur, comme Sanctificateur et les articule autour des « *trois chapitres* » de notre Baptême – la foi en un seul Dieu : le Père Tout-puissant, le Créateur ; et Jésus-Christ, son Fils, notre Seigneur et Sauveur ; et l’Esprit Saint, dans la Sainte Église (*deuxième section*).

##### 2.0.0.4.2 Deuxième partie : *Les sacrements de la foi*

[15] — La deuxième partie du *Catéchisme* expose comment le salut de Dieu, réalisé une fois pour toutes par le Christ Jésus et par l’Esprit Saint, est rendu présent dans les actions sacrées de la liturgie de l’Église (*première section*), particulièrement dans les sept sacrements (*deuxième section*).

##### 2.0.0.4.3 Troisième partie : *La vie de la foi*

[16] — La troisième partie du *Catéchisme* présente la fin ultime de l’homme, créé à l’image de Dieu : la béatitude, et les chemins pour y parvenir : par un agir droit et libre, avec l’aide de la loi et de la grâce de Dieu (*première section*) ; par un agir qui réalise le double commandement de la charité, déployé dans les dix Commandements de Dieu (*deuxième section*).

##### 2.0.0.4.4 Quatrième partie : *La prière dans la vie de la foi*

[17] — La dernière partie du *Catéchisme* traite du sens et de l’importance de la prière dans la vie des croyants (*première section*). Elle s’achève sur un bref commentaire des sept demandes de la prière du Seigneur (*deuxième section*). En elles, en effet, nous trouvons la somme des biens que nous devons espérer et que notre Père céleste veut nous accorder.

#### 2.0.0.5 V. Indications pratiques pour l’usage de ce Catéchisme

[18] — Ce *Catéchisme* est conçu comme un *exposé organique* de toute la foi catholique. Il faut donc le lire comme une unité. De nombreux renvois (numéros en italique se référant à d’autres paragraphes traitant du même sujet) et l’index thématique à la fin du volume permettent de voir chaque thème dans son lien avec l’ensemble de la foi. [19] — Souvent, les textes de l’Écriture Sainte ne sont pas cités littéralement mais avec la seule indication de leur référence (par **« *cf.* »**). Pour une intelligence approfondie de tels passages il convient de se reporter aux textes eux-mêmes. Ces références bibliques sont un instrument de travail pour la catéchèse. [20] — L’emploi des **petits caractères** pour certains passages indique qu’il s’agit de remarques de type historique, apologétique ou d’exposés doctrinaux complémentaires. [21] — **Les citations**, en petits caractères, de sources patristiques, liturgiques, magistérielles ou hagiographiques sont destinées à enrichir l’exposé doctrinal. Souvent ces textes ont été choisis en vue d’un usage directement catéchétique. [22] — *À la fin de chaque unité thématique, une série de textes brefs résument en des formules ramassées l’essentiel de l’enseignement. Ces «****En bref*** » ont pour but de donner des suggestions à la catéchèse locale pour des formules synthétiques et mémorisables.\*

#### 2.0.0.6 VI. Les adaptations nécessaires

[23] — L’accent de ce *Catéchisme* porte sur l’exposé doctrinal. En effet, il veut aider à approfondir la connaissance de la foi. Par là même il est orienté vers la maturation de cette foi, son enracinement dans la vie et son rayonnement dans le témoignage (cf. CT 20-22 ; 25). [24] — Par sa finalité même, ce *Catéchisme* ne se propose pas de réaliser les adaptations de l’exposé et des méthodes catéchétiques exigées par les différences de cultures, d’âges, de maturité spirituelle, de situations sociales et ecclésiales de ceux à qui s’adresse la catéchèse. Ces adaptations indispensables relèvent des catéchismes appropriés, et plus encore de ceux qui instruisent les fidèles :

Celui qui enseigne doit « *se faire tout à tous* » (*1Co* 9, 22), pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. (…) Surtout qu’il ne s’imagine pas qu’une seule sorte d’âmes lui soit confiée, et que par conséquent il lui est loisible d’enseigner et de former également tous les fidèles à la vraie piété, avec une seule et même méthode et toujours la même ! Qu’il sache bien que les uns sont en Jésus-Christ comme des enfants nouvellement nés, d’autres comme des adolescents, quelques-uns enfin, comme en possession de toutes leurs forces. (…) Ceux qui sont appelés au ministère de la prédication doivent, en transmettant l’enseignement des mystères, de la foi et des règles des mœurs, proportionner leurs paroles à l’esprit et à l’intelligence de leurs auditeurs (Catech. R. préface 11).

##### 2.0.0.6.1 Par-dessus tout – la Charité

[25] — Pour conclure cette présentation, il est opportun de rappeler ce principe pastoral qu’énonce le *Catéchisme Romain* :

Toute la finalité de la doctrine et de l’enseignement doit être placée dans l’amour qui ne finit pas. Car on peut bien exposer ce qu’il faut croire, espérer ou faire ; mais surtout on doit toujours faire apparaître l’Amour de Notre Seigneur afin que chacun comprenne que tout acte de vertu parfaitement chrétien n’a pas d’autre origine que l’Amour et pas d’autre terme que l’Amour (Catech. R. préface 10).

1. Jean XXIII, Discours d’ouverture du Concile œcuménique Vatican II, 11 octobre 1962 *AAS* 54 (1962), p. 788. [↑](#footnote-ref-20)
2. Paul VI, Discours de clôture du Concile œcuménique Vatican II, 8 décembre 1965 : *AAS* 58 (1966), pp. 7-8. [↑](#footnote-ref-21)
3. Jean-Paul II, Allocution du 25 janvier 1985 : *L’Osservatore* *Romano*, 27 janvier 1985. [↑](#footnote-ref-22)
4. Rapport final du Synode extraordinaire, 7 décembre 1985, II, B, a, n° 4 : *Enchiridion Vaticanum*, vol. 9, p. 1758, n° 1797. [↑](#footnote-ref-23)
5. Discours de clôture du Synode extraordinaire, 7 décembre 1985, n° 6 : *AAS* 78 (1986), p. 435. [↑](#footnote-ref-24)